Institut Départemental de l'École Moderne-Pédagogie Freinet de la Haute-Saône

compte rendu de la réunion du 22 mars 2000 (à l'école de Mignavillers)

Le contrat de travail individualisé

I. Pourquoi un (ou des) contrat(s)?

1° **Définition** (extraite du dictionnaire Le Petit Robert)

Contrat:

code civil : convention entre une ou plusieurs personnes où il y a obligation à faire ou à ne pas faire quelque chose.

acte qui enregistre cette convention.

2° Le contrat dans la classe :

a/ - La part du maître :

La mise en place de contrats de travail individualisés se fait progressivement.

Dans un premier temps l'enseignant explique clairement aux enfants le but du travail fait en classe. Il précise que dans la semaine il y aura des moments de travail collectifs et des moments de travail individuels. Cela peut d'ailleurs figurer sur un emploi du temps affiché dans la classe. Il leur explique que pendant les activités individuelles le travail sera géré par eux et que le type de travail fait à ce moment-là sera discuté et écrit sous la forme d'un contrat. Le maître définit le niveau de chaque élève dans chaque domaine.

Ce choix pédagogique sous-entend que l'enseignant considère qu'il n'est pas le vecteur obligatoire

de l'accès aux savoirs.

Par la suite il encouragera et accompagnera l'enfant dans son travail.

b/ - La part des enfants :

Les enfants auront à gérer ces moments de travail individuels. Pour les aider, l'enseignant leur proposera des outils (fichiers et autres) et un cadre représenté par des grilles de travail (voir plus loin, les outils).

Pour mettre en place les habitudes de travail individualisé les premières séances pourront se faire par

la présentation de fiches dont la forme et le contenu sont décortiqués ensemble.

Au fur et à mesure de l'avancement dans l'année les moments de travail individuels peuvent prendre plus d'importance dans l'emploi du temps.

Un bilan se fait régulièrement pour réguler le travail individuel (quantité de fiches, types de fiches, etc...)

3° Quelle utilité?

La pédagogie du contrat de travail place l'enfant au centre du processus d'apprentissage. C'est lui qui est le moteur de sa propre progression. Lorsque l'enfant adhère à cette manière de faire l'enseignant n'a plus à multiplier les artifices pour susciter l'envie de travailler. L'enfant effectue avec plus de plaisir et plus facilement le travail qu'il choisit : ordre des tâches, quantité d'exercices, types de travaux.

Un moment collectif régulier permet de fixer les exigences et d'encourager à la coopération.

II. Les outils

Les outils sont indispensables pour organiser et pour permettre aux enfants de se retrouver dans ce qu'ils font. (voir affichette «Les ateliers ?» et fiche «Travail individuel hebdomadaire»)

affichette destinée aux enfants rappelant les travaux en ateliers possibles

Les ateliers



TRAVAIL INDIVIDUEL:

Fiches (lecture, orthographe, calcul...)

Cahiers d'opérations

Livrets (Français, calcul)

Tests

JOURNAL:

Ecrire des textes, des poésies, des comptes rendus

Mettre au point, corriger, recopier

Frapper à l'ordinateur

QUE faire?

BIBLIOTHEQUE:

Lecture

Exposés

Documentation



ORDINATEURS:

Programmes de Français, calcul, lecture, éveil...

Télématique Internet Logo

ATELIER DE CALCUL:

Dessin géométrique

Construction de volumes

Mesures

AUTRES TRAVAUX:

Travail avec le maître (soutien, rattrapage)

Courrier, correspondance

Responsabilité

CHAQUE JOUR, J'EFFECTUE <u>AU MOINS</u>: 2 TRAVAUX D'ATELIERS

1° Les outils pour le travail individualisé :

De nombreux fichiers existent chez les éditeurs mais sans doute faut-il trier pour repérer ceux qui sont le plus intéressant (aspect pratique, contenu).

Dans certains fichiers on trouve un tableau individuel sur lequel l'enfant écrit ses réponses. L'intérêt est que l'enfant visualise directement son travail par rapport à l'ensemble du fichier. Dans certains fichiers d'orthographe on indique les fiches qui traitent de tel ou tel point d'orthographe. On peut ainsi, au vu des difficultés de l'enfant, lui indiquer quelles fiches travailler.

Les fichiers PEMF sont conçus pour être utilisés en autonomie : soit les exercices sont progressifs et à effectuer dans l'ordre (classeurs numération/opérations), soit ils sont présentés avec un plan du fichier dans lequel l'enfant choisit la notion à travailler (fichier orthographe), généralement en complément des temps de travail collectifs sur le sujet, mais pas forcément.

Il est important de proposer différents types de travail individuel. Soit à partir de plusieurs fichiers ou à partir de supports existants mis en fiches (Par exemple : un livret de graphismes que l'on découpe pour le mettre en fiches.)

Certains fichiers sont accompagnés d'une grille d'auto-correction. C'est alors l'enfant lui-même qui peut vérifier ses réponses. Avant d'arriver à ce type de fonctionnement il vaut mieux, au départ, corriger systématiquement ce que l'enfant a fait. Des fichiers proposent également des tests reprenant le contenu de plusieurs fiches précédentes.

2° - Les outils pour organiser :

Au niveau collectif on peut afficher des tableaux reprenant les fiches réussies pour chaque élève. On peut utiliser un code de couleur suivant la justesse des réponses (vert, orange, rouge).

Lorsqu'on choisit de travailler sous forme de contrat de travail avec les enfants il est important de donner aux parents les explications nécessaires pour qu'ils comprennent ce choix. Ceci dès le début de l'année lors d'une réunion d'information. Et ensuite, périodiquement, pour indiquer le travail individuel effectué par leur enfant. Cela peut prendre la forme d'un cahier dans lequel figurent les tableaux propres à chaque fichier (reprenant les fiches effectuées).

On peut aussi développer ce système pour en faire un moyen d'évaluation plus précis et qui répond aux instructions officielles. Par exemple sous forme d'un livret qui reprend les compétences des programmes et pour lesquelles on propose un brevet (une fiche d'évaluation). C'est alors l'enfant qui choisit le brevet qu'il veut passer en fonction de ce qu'il estime savoir faire.

3° - Le temps:

Dans ce type de fonctionnement il est important de laisser dès le début de l'année dans l'emploi du temps des moments de travail individuel en dehors du temps prévu pour le collectif. Pour que la pratique de la pédagogie du contrat ait un sens et pour que l'enfant se sente responsable de son travail il faut se réserver (une fois par semaine) un temps de dialogue avec lui au cours duquel on parle du travail qu'il a réalisé. C'est le moment où l'on va valider ou revoir le contrat avec lui.

On peut aussi, en collectif, faire le bilan quotidien des activités faites en classe. En coloriant sur un emploi du temps ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. L'enfant visualisera la journée et le temps pris pour faire le travail fixé par le contrat.

4° - Le contenu du contrat :

C'est dans un temps collectif en début de semaine que l'on fixe ensemble la quantité minimale de travail à faire pendant les jours à venir. À ce moment-là chaque enfant peut modifier cette quantité suivant ses motivations, et l'adapter pour chaque matière selon son niveau.

À la fin de la semaine le contrat est ramené à la maison, accompagné du cahier avec les tableaux des fichiers, pour que les parents vérifient le travail fait en classe.

IV. Les arbres de connaissances

Un variante intéressante de cette approche pédagogique existe et a pris la forme de ce qui s'appelle «les arbres de connaissances». Pour avoir plus d'informations à ce sujet vous pouvez consulter les sites internet suivants :

http://www.marelle.org/ http://freinet.org/accacia/ http://www.globenet.org/arbor/

[Pour contacter le groupe départemental École Moderne-Pédagogie Freinet de la Haute-Saône :
Pierre DESPOULAIN 10, route de Blanzey 70220 Fougerolles Tél/fax : 03 84 49 54 37]

*********	*****************		
Classe de CE2-CM1-CM2 ************************************			
		,	
		ORTHOGRAPHE	1
LECTURE Jeux	•		
Entrain	mement:		
Livrets de Français			
PROBLEMES	1		
GEOMETRIE			
	*		
NOMBRES COMPLEXES	* 1		
CAHIERS D'OPERATIONS	1		
	,		
SERIES NUME-OPE	1		
Livrets de calcul	1		
ELECTRICITE	1		
MUSIQUE	1		
EXPRESSION ECRITE	: Textes, poésies, contes:		
	corres, courrier:		
A			
Autres travaux:	: passages à l'ordinateur		
	tests		
	dessin(s) géométrique(s)		
	autre:		